

DOSSIER N°: 22766

**AFFAIRE INTÉRESSANT L'AVIS 43-201 RELATIF AU RÉGIME D'EXAMEN CONCERTÉ DU
PROSPECTUS ET DE LA NOTICE ANNUELLE**

ET

St-Moritz Capital Inc.

DOCUMENT DE DÉCISION

Le présent document de décision du régime d'examen concerté confirme que le prospectus définitif de l'émetteur susmentionné en date du 31 mars 2005 a été visé par les autorités de la *Colombie-Britannique*, de l'*Alberta*, de l'*Ontario* et du *Québec*.

Fait à Montréal, le 1^{er} avril 2005.

L'Autorité des marchés financiers,

(s) Eve Poirier
Eve Poirier
Chef du Service du financement des sociétés

Projet SEDAR n°:742220

DÉCISION N^o : 2005-MC-1087

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 742220

DOSSIER N^o : 22766

Objet : St-Moritz Capital Inc.
Demande de visa

Vu la demande présentée le 25 février 2005;

Vu les articles 11, 13 et 14 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1;

Vu l'Instruction générale Q-28, *Exigences générales relatives aux prospectus*;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* L.R.Q., c. A-7.03.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers octroie le :

visa pour le prospectus du 31 mars 2005 de St-Moritz Capital Inc. concernant le placement de :

- (i) 7 500 000 unités au prix de 0,40 \$ l'unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire à un prix de 0,40 \$ l'action et d'un demi bon de souscription, chaque bon entier permettant de souscrire à une action ordinaire additionnelle au prix de 0,60 \$ pour une période de 18 mois;
- (ii) bons de souscription en faveur de La Corporation Canaccord Capital permettant de souscrire à un nombre d'actions ordinaires égal à 8 % du nombre d'unités vendues aux termes du placement;
- (iii) 600 000 actions ordinaires auprès de La Corporation Canaccord Capital à titre de frais de rémunération et de démarchage dans le cadre de l'opération admissible et du placement;
- (iv) 35 000 000 d'actions ordinaires au prix de 0,40 \$ l'action en échange des actions de Medicale Intelligence Inc.; et
- (v) 600 000 bons de souscription en échange des bons de souscription de Medicale Intelligence Inc.

Le visa prend effet le 1^{er} avril 2005.

(s) *Eve Poirier*
Eve Poirier
Chef du Service du financement des sociétés
CG/pg